Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 6 - 2013

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France
Président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France
Secrétaire
J. DEGROS, conservateur en chef honoraire du Patrimoine
Trésorier
J. PRIN

Siège social
10, rue Saint-Vincent
Hameau de Chaton - 77440 Vendrest

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du Patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
A. BULARD, DRAC Île-de-France / SRA
B. CLAVEL, CNRS, UMR 7209
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
G. DEBOUT, Conseil général 78
M.-F. GLEIZES, ex ingénieur de recherche, SRA Île-de-France
L. HACHEM, Inrap / UMR 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap / UMR 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Conseil général 95
M. OLIVE, CNRS, UMR 7041 - ArScAN
R. PEAKE, Inrap / UMR 5594 - ARTeHIS

Comité de lecture (pour ce numéro)
V. DELATTRE, Inrap / UMR 6298 ARTeHiS
C. DIDELOT, Utica
M. GAULTIER, Conseil général 37
C. HÉRON, Conseil général 93
J.-P. FAGNART, Conseil général 80
S. FRÈRE, Inrap / MNHN, UMR 7209
P. MÉNIEL, UMR 6298 ARTeHIS
C. TOUQUET-CASSAGNE, C.G. 95 / UMR 8215 - Trajectoires
A. VIAND, Conseil général 27 / UMR 8546
M. VIRÉ, Inrap / UMR 8589
J. WIETHOLD, Inrap

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Service des musées de France,
direction générale des patrimoines
C. BUQUET-MARCON, Inrap / UMR 5199 - PACEA
D. CHAOUI-DERIEUX, DRAC Île-de-France / SRA / UMR 7041
R. COTTIAUX, UMR 8215 - Trajectoires
S. HURARD, Inrap / UMR 7041 - ArScAN
S. MORAWSKI-BEUGNON, DRAC Île-de-France / SRA
R. NALLIER, Conseil général 93 / Université Paris I,
Archéologie protohistorique européenne
C. PIOZZOLI, DRAC Île-de-France / SRA
O. PUAUX, DRAC Île-de-France / SRA

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Traduction des résumés (anglais et allemand)
R. PEAKE, Inrap
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
C. HAUKE, MA, MBA

Logo
N. SAULIÈRE

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.

Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
Tigery (Essonne).
Détail de la Minute d'État-major levée en 1821.

Bonneuil-en-France (Val-d'Oise).
Dessin des chaussures. [© N. Latsanopoulos, Bureau du patrimoine archéologique de Seine-Saint-Denis]

Gonesse (Val-d'Oise).
Traces de cuir minéralisées dans la corrosion d'un anneau de la tombe 715. [© V. Maret, Conseil général 95, SDAVO]

Publié avec le concours financier de la DRAC Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et des Conseils généraux des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Bon de commande disponible sur **www.raif.fr**

Ce numéro a été édité à 400 exemplaires.

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

Mathieu DUPLESSIS (†)
Valérie DELATTRE
Ginette AUXIETTE

UN DÉPÔT COMPOSITE ET ATYPIQUE D'UN HUMAIN ET D'ANIMAUX

le silo 27 (Hallstatt final / La Tène ancienne) de « la Butte aux Bergers » à Chilly-Mazarin (Essonne)

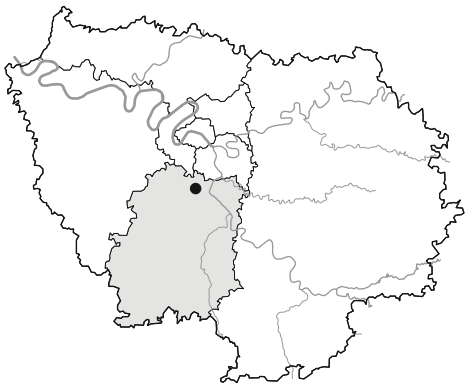

Résumé

Le silo 27 daté du Hallstatt final / La Tène ancienne, situé au lieu-dit « La Butte aux Bergers » à Chilly-Mazarin (Essonne), a livré un dépôt composite associant un humain et plusieurs animaux (chevaux, chat sauvage, lièvres...). Cette structure s'inscrit pleinement dans l'inventaire déjà étoffé des probables lieux de cultes domestiques souterrains de l'âge du Fer, multipliant des gestes codifiés adossés à des pratiques propres à des communautés agricoles et mettant en scène des humains, des animaux sélectionnés et, parfois, des objets de prestige ayant été préalablement manipulés.

Mots-clés *Structure de stockage, âge du Fer, dépôt composite, humain, animal, pratique cultuelle.*

Abstract

The storage pit 27 dating to the Late Hallstatt/La Tène at "La Butte aux Bergers", Chilly-Mazarin (Essonne) has revealed a composite deposit associating human and several species of animal remains (horses, wild cat, hare, ...). This structure joins the already important inventory of probable Iron Age sites with evidence of a subterranean domestic cult with codified ritual practices that relate to the agricultural communities of the period. These staged practices involve manipulations of human bodies, selected animals and more rarely prestige objects.

Keywords *Storage pit, Iron Age, composite deposit, human, animal, ritual practices.*

Zusammenfassung

Das Silo 27 aus der Spät-Hallstatt/Latènezeit datiert, dass sich an einem Ort namens „La Butte aux Berger" in Chilly-Mazarin (Essonne) befand, lieferte eine zusammengesetzte Ablagerung von einem Menschen und vielen Tieren (Pferde, Wildkatzen, Hasen...). Diese Struktur ist bereits Teil des ausgiebigen Inventars von wahrscheinlichen Standorten unterirdischer Haus-Kulte der Eisenzeit, voll von kodifizierten Gesten und der in bäuerlichen Gemeinschaften eigenen Praxis, sowohl in der Darstellung von Menschen und ausgewählten Tieren als auch manchmal von Prestigeobjekten, nachdem sie zuvor bearbeitet worden waren.

Stichwörter *Speicherstruktur, Eisenzeit, zusammengesetzte ablagerung, menschlich, tierisch, kult-praxis.*

RAIF, 6, 2013, p. 31-54

La structure accueillant ce curieux dépôt composite, associant un humain et plusieurs animaux, est située sur la commune de Chilly-Mazarin, dans l'Essonne, au lieu-dit « la Butte aux Bergers ». Elle a été mise au jour, puis fouillée, dans le cadre d'un diagnostic archéologique mené par Mathieu Duplessis au cours du mois de janvier 2006. Malgré un mobilier céramique très lacunaire et peu discriminant, il a été possible de l'attribuer au Hallstatt final / La Tène ancienne.

LA STRUCTURE ET LES MÉTHODES D'INVESTIGATION : LA LECTURE D'UN GESTE COMPLEXE ET SÉQUENCÉ

Ce silo (st. 27) présente des dimensions exceptionnelles, avec un diamètre d'ouverture avoisinant 2 m et celui de son fond plat circulaire outrepassant largement 4 m. Il s'agit d'un silo à profil en cloche, dont la profondeur atteint 2,95 m, l'ensemble de ces dimensions « hors normes » suggérant un volume global proche de 22 m^3 ! Son exploration s'est faite en deux temps : la moitié ouest a été coupée à la pelle mécanique jusqu'à l'apparition des premiers os humains, puis les parties nord et sud de la moitié ouest ont été décapées mécaniquement tout en évitant soigneusement d'endommager le squelette (**figure 1**) et ce jusqu'à l'apparition des squelettes entiers ou des parties de chevaux (individus 2, 3 et 4-5-6, 11, 12, 13 et 14). Dès lors, tous les squelettes recensés, humain et animaux, ont été dégagés manuellement en préservant la coupe afin de procéder aux différentes prises de vues nécessaires et de réaliser un relevé au 1/20e. Au fur et à mesure de la progression au sein du silo, et considérant l'enchevêtrement des ossements, il a été choisi de dégager intégralement les squelettes sur l'ensemble de la surface, permettant ainsi une lecture globale des agencements, en renonçant donc, *in fine*, au relevé de la coupe.

Figure 1 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Fouille du silo avec apparition des ossements humains, animaux et préservation de tout ou partie des coupes. [© M. Duplessis, Inrap]

La moitié orientale du silo a ainsi été investiguée mécaniquement jusqu'à la mise au jour de la partie supérieure du squelette humain et des squelettes de chevaux. Deux relevés ont alors été réalisés. Les parois du silo sont bordées d'un fin liseré, témoignant de l'échange chimique entre le remplissage et le substrat. Son comblement est constitué d'une alternance de couches correspondant à l'effondrement successif des parois (couches 3, 4, 5, 7 et 8), tandis que les couches 3/4 et 4/5 correspondent à de petits affaissements latéraux.

Tous les squelettes, humain et animaux, ont été mis au jour dans le remplissage principal (couche 6), à savoir un limon sableux gris foncé qui recouvre le comblement initial inférieur, adoptant une forme classique de dôme (couche 10). Les corps se répartissent donc dans la couche 6, mais à des altitudes distinctes. L'observation de la coupe et des processus taphonomiques qui ont affecté les dépôts d'animaux et de l'humain suggère que les individus n'ont pas été déposés en un même temps (comme dépôt de type multiple) mais que certains d'entre eux ont seulement été recouverts par un apport sédimentaire après le temps de la décomposition partielle ou totale des cadavres : il s'agit là d'un dépôt de type collectif complexe résultant d'une succession de gestes (**figures 2-3**). À noter que la matière osseuse dégradée n'a pu faire l'objet d'une datation radiocarbone (défaut de collagène) et que la proposition chronologique repose sur quelques éléments céramiques retrouvés dans le comblement et permettant une attribution au Hallstatt ancien D3/La Tène A : il s'agit de tessons appartenant à une jatte tronconique à bord simple, d'un tesson de panse d'un pot à épaulement décoré d'impressions digitales et d'un fragment de jatte à épaulement. Sans conteste, l'élément le plus remarquable et discriminant est ici le fragment de jatte à bord festonné, récipient qui se retrouve de façon récurrente dans les ensembles céramiques à partir du Hallstatt D2 (BARDEL 2012).

De façon indéniable, cette structure complexe s'ajoute à la série des « dépôts mixtes en silo », déjà amplement étudiés pour le début du second âge du Fer et pour lesquels est suggérée la proposition d'une lecture de l'expression domestique d'un rite d'enfouissement de certains cadavres, exprimant clairement une intention propitiatoire et/ou expiatoire (DELATTRE 2010). Et « s'il y a toujours une préférence pour le binôme « humain/silo », force est de constater la permanence d'assemblages qui enchevêtrent des cadavres humains, des animaux et des objets, dans un inventaire autorisant des dépôts complets et massifs comme des associations très symboliques de type *pars pro toto.* » (DELATTRE 2013, p. 485).

LES DÉPÔTS

Le dépôt humain

Le squelette mis au jour présente un très mauvais état de conservation générale qui fragilise grandement la matière osseuse (**figure 4**). Il s'agit d'un sujet de sexe féminin « mature à âgé » (MASSET 1980 ; SCHMITT 2005) dont l'état sanitaire apparaît plutôt correct, sans aucun grand traumatisme de type fracture ou lésions dégénératives affectant le rachis. En revanche, l'état bucco-dentaire suggère une très forte dégradation et usure de l'ensemble des dents conservées. L'individu ne présente aucun réel agencement funéraire et, à l'instar de nombre de sujets issus des silos laténiens, il a été hâtivement déposé ou jeté en position ventrale, ce qui rappelle l'individu 5 (2e individu installé) de la structure 116 de Varennes-sur-Seine « Le Grand Marais » en Seine-et-Marne (DELATTRE 2013) et l'individu de sexe féminin de Milly-la-Forêt « Le Bois Rond » en Essonne (VIAND *et alii* 2008).

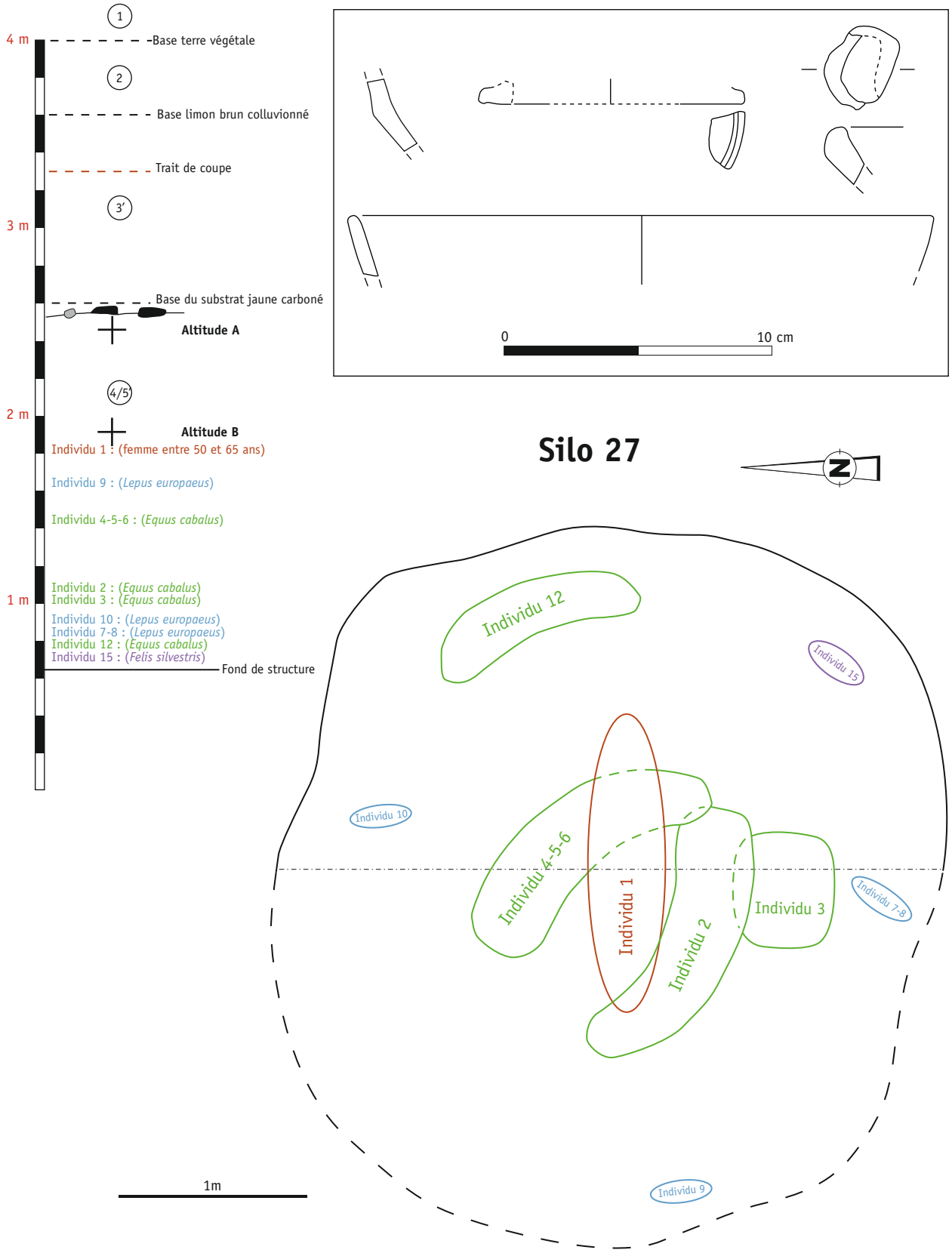

Figure 2 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Répartition schématique verticale et horizontale des individus (animaux et humain) du silo 27 / Mobilier céramique. [© M. Duplessis, E. Lemaure, Inrap]

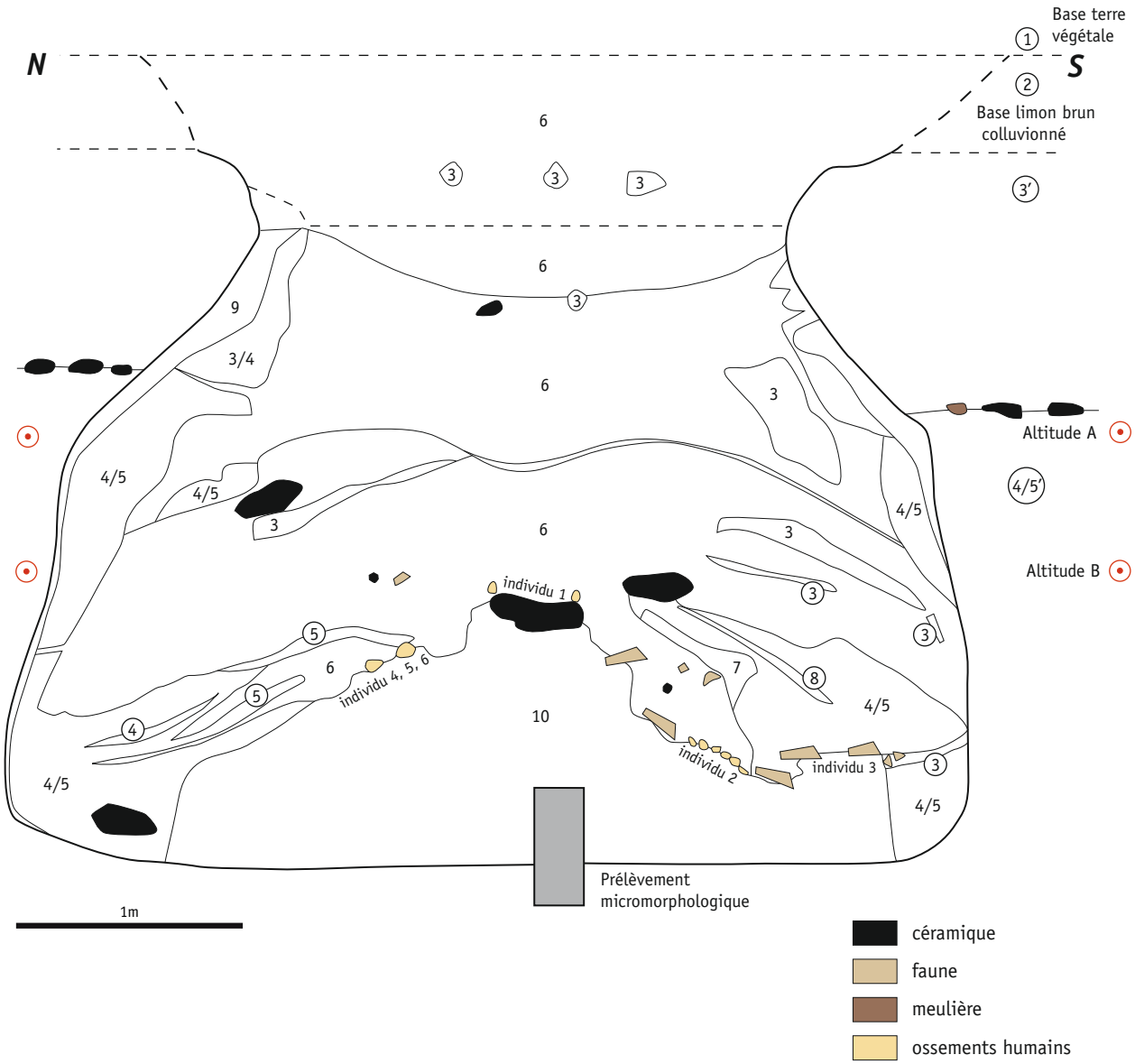

1. Terre végétale
2. Limon brun colluvionné
3. Substrat jaune carbonaté (effondrement de paroi)
3'. Substrat jaune carbonaté
3/4. Mélange de substrat jaune carbonaté et sable rouge orangé (affaissement de paroi)
4. Sable rouge orangé (effondrement de paroi)
4/5. Mélange de sable rouge orangé et jaune orangé (affaissement de paroi)
4/5'. Sable rouge orangé à jaune orangé
5. Sable jaune/orangé (effondrement de paroi)
6. Limon sableux gris foncé
7. Sable jaune légèrement gris (effondrement de paroi)
8. Sable jaune (effondrement de paroi)
9. Limon sableux gris. Échange chimique entre la paroi du silo et l'encaissant
10. Non relevé

Figure 3 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Modalités de comblement du silo 27.
[© M. Duplessis, E. Lemaure, Inrap]

Figure 4 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Dépôt d'un individu en position ventrale, en partie supérieure du silo et sans contact direct avec les animaux sous-jacents. [© M. Duplessis, Inrap]

Cette position atypique, avec un corps orienté tête à l'est, semble bien loin de l'agencement codifié des défunts contemporains inhumés en contexte de nécropole. Les membres supérieurs sont fléchis et asymétriques, le droit reposant sous l'abdomen avec la main sur le pubis et le gauche ployé très en dehors du thorax. Les membres inférieurs sont également asymétriques, présentant une extension à droite et une flexion à gauche, les épiphyses distales du tibia et de la fibula reposant sur la partie distale du fémur droit. Le calvarium découvre sa vue inféro-latérale droite. L'articulation temporo-mandibulaire est stricte. La ceinture scapulaire est symétrique. Les clavicules sont verticalisées, les scapulas sont en vue postérieure. La connexion scapulo-humérale gauche est lâche, la droite est verticalisée.

Les connexions du rachis vertébral sont strictes entre C1 et C3, entre C6 et TH6, entre TH9 et TH12, les autres connexions sont lâches. L'atlas et l'axis sont en vue latérale droite, les vertèbres C3 à TH8 sont en vue postérieure, et de TH9 à LB5 en vue latérale gauche. Le gril costal a perdu de son volume. Les côtes droites sont en vue endo-thoracique, les côtes gauches sont en vue exo-thoracique. Les membres supérieurs sont fléchis. L'humérus gauche, en vue latérale, est perpendiculaire au corps, l'avant-bras est déposé parallèlement

Figure 5 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Partie supérieure de l'individu en position ventrale sur un niveau intermédiaire de comblement du silo. [© M. Duplessis, Inrap]

loin du corps. L'humérus droit, en vue antérieure, est le long du corps, l'avant-bras est ramené vers le fémur droit. Les coudes se sont légèrement déconnectés. La main gauche repose loin du corps en vue palmaire, la main droite repose à côté du fémur (**figure 5**).

La ceinture pelvienne a conservé son volume originel. La symphyse pubienne est en connexion stricte. Les coxaux sont en vue supérieure. Le fémur gauche est en vue antérieure, le tibia et la fibula sont en vue postérieure, légèrement médiale. Le fémur droit est en vue postérieure, le tibia et la fibula sont en vue médiale. Le pied droit est en connexion stricte.

Cet individu a été déposé sur un comblement intermédiaire du silo, s'inscrivant après les différentes manipulations affectant les animaux, puis la structure a été immédiatement remblayée. Le corps repose donc à plat avec une très légère inflexion générale liée à la présence sous-jacente et cumulée des divers animaux au contact direct desquels il ne se trouve pas. Malgré l'altération du squelette, la décomposition du corps en espace colmaté est très probable au regard du maintien en place de la plupart des connexions labiles, par exemple celles du pied droit.

Les squelettes d'animaux

Cette analyse repose sur l'examen des ossements de chaque individu impliqué, soit quatre ou cinq chevaux, un chat sauvage et trois lièvres (**figures 6-7**), et sur la lecture des clichés photographiques de terrain. Le NMI oscille entre 4 et 5 individus compte tenu du fait que des appariements ont été impossibles entre les différents lots. D'éventuelles traces de découpe ont été recherchées lors d'une observation macroscopique parfois accompagnée de l'utilisation d'une loupe. L'excellente conservation du mobilier osseux et la qualité des squelettes adultes ont permis d'établir un bilan détaillé des mesures ; cette approche métrique sur plusieurs os d'un même squelette, rarement offerte par les assemblages osseux protohistoriques, permet de dresser une table des écarts de hauteurs au garrot suivant les différents ossements d'un même squelette. Les âges d'abattage des chevaux ont été estimés sur les os longs d'après les tables de Barone (BARONE 1976) et sur les stades d'usure des dents d'après les tables dentaires de Cornevin et Lesbre (CORNEVIN, LESBRE 1894).

*Les dépôts de chevaux (*Equus caballus*)*

L'individu 4-5-6

Niveau d'apparition : 2,6 m
Hauteur au garrot : moyenne à 1,35 m
Âge : > 3,5 ans sur les os longs ; > 9 ans sur les dents (avec une usure anormale des incisives)
Sexe : étalon

L'animal repose sur le flanc gauche, sa tête étant encastrée dans la cage thoracique, sa joue droite face au sol (**figures 6, 8**). La contrainte exercée est telle qu'elle ne peut être envisagée qu'à la seule condition d'une rupture préalable des muscles du cou et de la colonne. Cette position a entraîné une torsion de la colonne à hauteur des vertèbres cervicales et des premières vertèbres thoraciques, qui se télescopent au niveau de la rupture. L'ensemble de la cage thoracique et les côtes ont souffert de cette torsion du cou, mais les connexions sont globalement cohérentes. On remarque que les côtes flottantes et le sternum sont en position anatomique.

Les membres antérieurs présentent des déconnexions plus ou moins lâches. La patte avant droite est placée dans une position anatomique cohérente (scapula et humérus) même si la scapula a légèrement glissé et que le radius s'est désolidarisé du distal de l'humérus, reposant ainsi en travers de la diaphyse du radius gauche. Le métacarpe se présente à angle droit du distal du radius, vue plantaire en face d'apparition. Les phalanges sont absentes. La patte antérieure gauche est en connexion plus ou moins stricte ; on observe notamment une légère déconnexion du proximal du radius. Le bas de patte fait totalement défaut.

La position des membres postérieurs est plus difficile à interpréter. En effet, le fémur gauche repose sur l'humérus gauche, tête fémorale dirigée vers l'extrémité distale de ce même humérus ; le tibia, le talus et le calcanéum sont en connexion lâche et plus ou moins perpendiculaire au fémur. Là encore, le bas de patte fait totalement défaut.

Le groupe d'os situé à l'avant du crâne est constitué de six vertèbres thoraciques, des côtes déconnectées et d'un bassin complet. Le bassin apparaît en vue ventrale, les crêtes iliaques reposant sur le sol. Le second lot regroupe l'ensemble des vertèbres cervicales et des douze vertèbres thoraciques suivantes, auxquelles les côtes sont plus ou moins attachées, le crâne et plusieurs éléments des pattes ; l'ensemble appartient au même cheval.

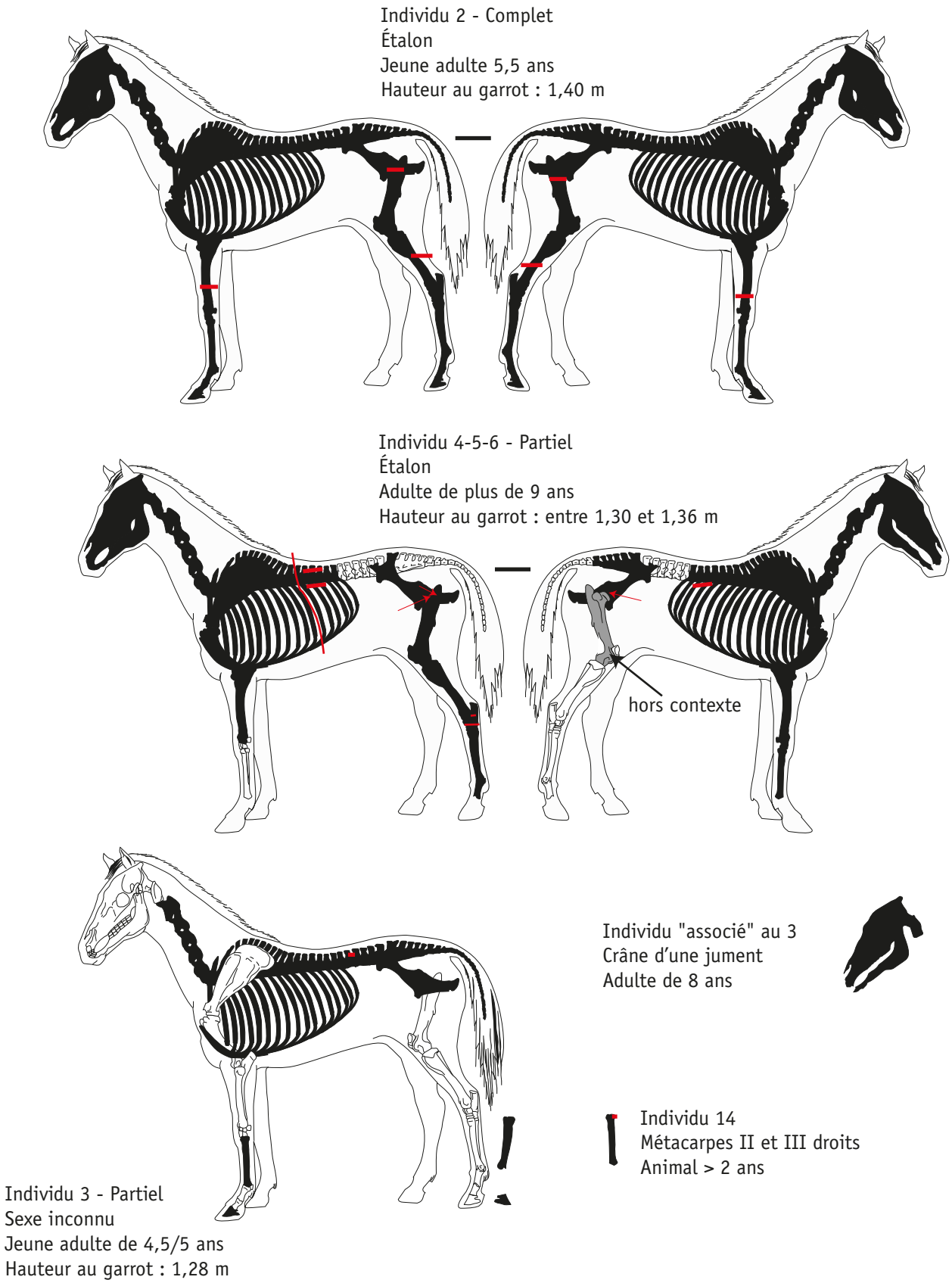

Figure 6 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Représentation des parties anatomiques des individus 2, 4-5-6, 3 et 14. [© G. Auxiette, Inrap ; Dessin du squelette : M. Coutureau d'après R. Barone, Anatomie comparée des mammifères, T1, Ed. Vigot, 1976]

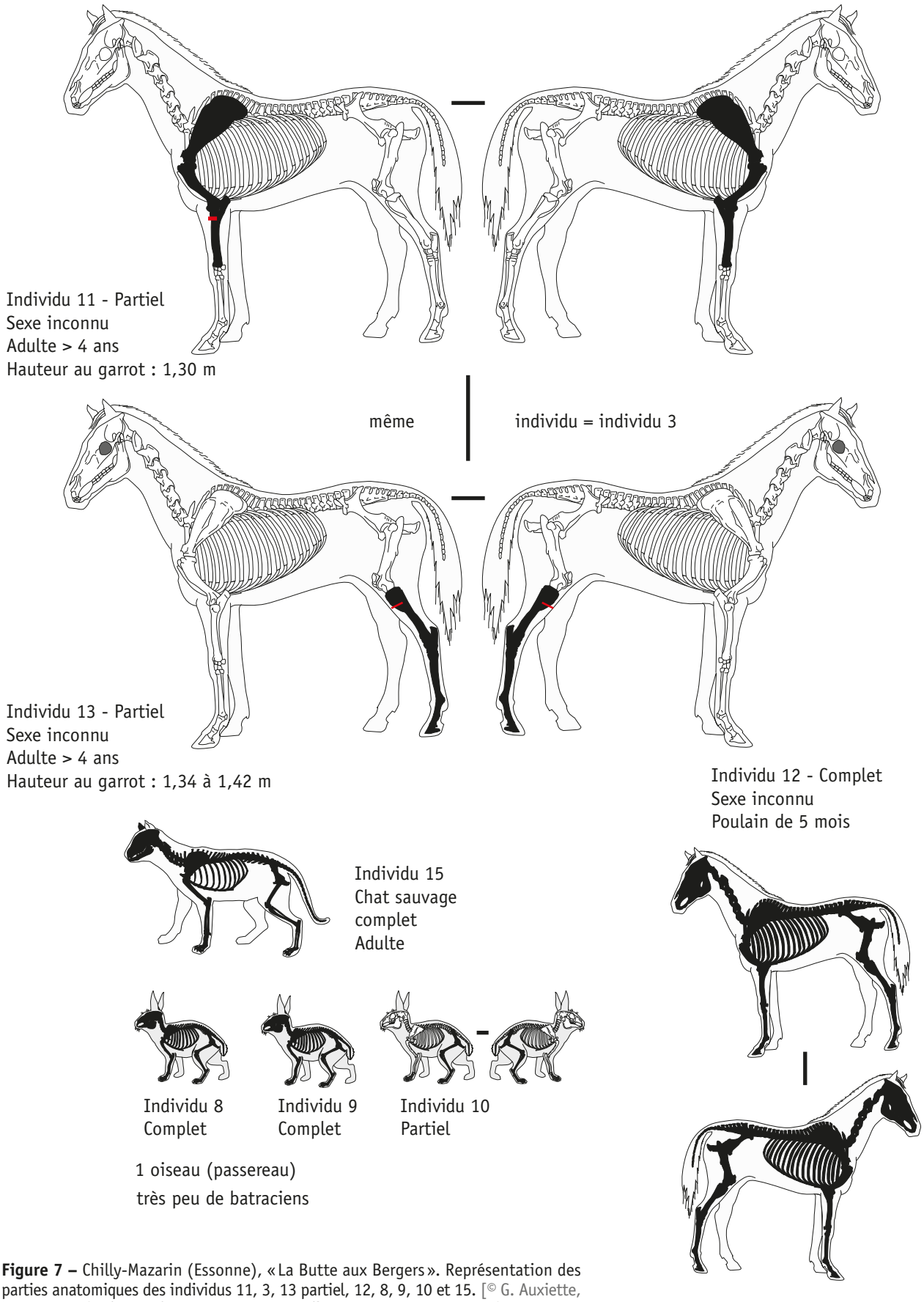

Figure 7 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Représentation des parties anatomiques des individus 11, 3, 13 partiel, 12, 8, 9, 10 et 15. [© G. Auxiette, Inrap ; Dessin du squelette : M. Coutureau d'après R. Barone, Anatomie comparée des mammifères, T1, Ed. Vigot, 1976]

Figure 8 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ».
Cheval, individu 4-5-6. [© M. Duplessis, Inrap]

La cage thoracique a été segmentée en deux portions afin de permettre l'introduction du crâne dans la première portion. Les vertèbres lombaires ne font pas partie du dépôt, au moins en l'état : il ne faut pas exclure des manipulations post-dépositionnelles qui pourraient expliquer ces « disparitions », notamment celle de la patte postérieure droite et des bas de pattes, à moins que ces derniers n'aient été prélevés auparavant. Dans cette éventualité, les éléments de la patte postérieure gauche, situés sur les membres antérieurs précédemment décrits, ont été désolidarisés du bassin.

Plusieurs traces de découpe ont été recensées : sur le coxal droit, une fine strie est visible sous le bord de l'acétabulum, au départ du pubis et sur le coxal gauche ; des traces sont enregistrées comme sur le coxal droit auxquelles s'ajoutent trois fines incisions sur le bord de l'acétabulum au départ de l'ischium. Le fémur de la patte postérieure gauche (posée sur la patte antérieure) présente de fines traces sur le grand trochanter (en vue crâniale), soit la partie en contact avec le coxal. Des traces sont aussi recensées sur le talus gauche (en vue dorsale, à la base de la trochlée distale / médiale) et sur le calcaneum gauche, en vue latérale sur la base distale, soit dans l'axe de la trace de découpe repérée sur le talus.

La lame du couteau a laissé les traces de son passage sous le proximal de deux côtes gauches et d'une côte droite, en vue dorsale. Ces trois côtes sont issues du lot des côtes déconnectées. Les os longs antérieurs et les ceintures scapulaires sont apparemment vierges de trace. De plus, on observe que les premières phalanges sont affectées par une pathologie : l'enthésopathie.

L'individu 2

Niveau d'apparition : 2,90 m
Hauteur au garrot : 1,40 m
Âge : > 3,5 ans sur les os longs ; 5,5 ans sur les dents
Sexe : étalon

Le squelette repose sur le dos, sous une forme étirée accentuée par le glissement du corps initialement installé sur un dôme (**figures 6, 9**). Ce pendage est dissymétrique dans les deux plans : du haut vers le bas et de gauche à droite. Le crâne a basculé vers l'arrière et apparaît en vue de trois-quarts arrière ventrale : il est demeuré vide de sédiment. Les raisons possibles expliquant ce fait particulier sont soit un emballage préalable de la tête, dans un textile par exemple, soit la formation de bouchons au niveau des orifices qui ont empêché l'intrusion des sédiments. L'atlas est séparé des condyles occipitaux, signifiant que les attaches entre la colonne et le crâne étaient suffisamment altérées pour que cette séparation ait lieu, d'où l'hypothèse d'un comblement largement différé autorisant ce type de mouvement osseux lié à la décomposition en espace vide. L'axis, également isolé, est resté néanmoins dans l'axe du reste du cou. Les cinq autres vertèbres cervicales ont suivi l'effet de torsion et sont toutes légèrement déconnectées les unes des autres en raison du glissement de la tête.

Figure 9 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Cheval, individu 2.
[© M. Duplessis, Inrap]

On observe une deuxième rupture de la colonne entre les vertèbres thoraciques 4 et 5. De même, les deux pattes antérieures ont glissé de part et d'autre du corps, entraînant une dislocation partielle des connexions, mais relativement limitée au regard de l'ampleur du déplacement des vertèbres. L'extrémité proximale de l'humérus gauche est nettement déconnectée de la scapula alors que la connexion entre l'humérus et le radius est maintenue. Le métacarpe est orienté plus ou moins perpendiculairement à l'axe du membre. La patte avant gauche, probablement maintenue « en élévation », est disloquée dans sa partie distale, avec notamment la dispersion des métapodes II et IV et l'éclatement des phalanges et des carpes, allant jusqu'à créer une petite zone de dispersion des éléments les plus petits entre les pattes arrière et avant gauches. Le proximal de l'humérus droit est déconnecté de la scapula qui se présente en face médiale du fait de son basculement. L'humérus droit repose sur un segment de côtes droites, faces endothoraciques visibles : il s'agit d'un signe évident d'une décomposition s'opérant en espace vide, processus qui a entraîné l'explosion de la cage thoracique avant que ne s'affaisse le membre, probablement maintenu « en élévation » grâce au volume initial du thorax sur celle-ci. Les membres antérieurs sont sortis du volume initial du corps. Le reste de la cage thoracique s'est affaissé vers le bas du corps créant cet effet de basculement symétrique des côtes les unes derrière les autres. En revanche, les côtes 1 à 4 n'ont pas suivi le même déplacement : lors du renversement des cervicales, les quatre premières thoraciques ont suivi le mouvement d'ensemble, entraînant la superposition des côtes droites sur les gauches. Le bassin apparaît par sa face ventrale, les crêtes iliaques reposent au sol. Les membres postérieurs se croisent au milieu des tibias, tibia droit sur tibia gauche ; les fémurs ont basculé symétriquement de part et d'autre des acétabulii (vue médiale en face d'apparition) et les têtes fémorales sont délogées de l'acétabulum. Les bas de pattes ont été maintenus en connexion dans des positions différentes : dans le prolongement du fémur/tibia pour le membre droit et perpendiculaire mais déconnecté pour le membre gauche.

Le corps de l'animal a suivi les déclivités créées par le cône de la première couche de comblement (couche 10), sur lequel il a été volontairement déposé. L'existence de ce cône, préalable aux dépôts, est régulièrement observée dans ces structures de type « silo ». Les traces de découpe relevées sur les os longs correspondent au dépeçage de l'animal, comme semblent en témoigner les fines empreintes laissées par le passage de la lame du couteau à 3 ou 4 cm au-dessus du distal du radius, mais aussi sur le tibia, avec une petite concentration de traces fines au milieu de la diaphyse en vue médiale. Ces traces peuvent aussi être liées à la désarticulation du fémur et du bassin, avec les fines empreintes laissées par le passage de la lame du couteau sous le grand trochanter, afin de rendre la patte postérieure plus malléable.

L'individu 3

Niveau d'apparition : 3 m
Hauteur au garrot : 1,28 m
Âge : < 54 mois sur les vertèbres ; 4 à 4,5 ans sur les dents
Sexe : inconnu
+ crâne d'une jument de 8 ans (*individu 13b*)

Cet animal se présente différemment des individus 2 et 12 (*cf. infra*) et apparaît sous une configuration très particulière ; la forme épousée par les os et les effets de contention linéaire semblent définir un contenant périssable de type coffre quadrangulaire (**figures 6, 10**). On observe quelques segments en connexion, comme les vertèbres lombaires attachées au sacrum et situées sous la tête de l'animal. On dénombre au moins deux fagots de côtes, sur lesquelles repose un ensemble de vertèbres déconnectées.

Les os sont en désordre total au regard de l'organisation anatomique d'un squelette. Cet animal est donc principalement représenté par des côtes et des vertèbres cervicales, thoraciques et lombaires, par le sacrum, le sternum, les côtes flottantes, le bassin gauche, un métacarpe et un métatarse avec des excroissances osseuses qui correspondent peut-être à une forme d'enthésopathie. On note l'absence totale d'os longs des membres et de ceinture scapulaire.

Un processus mamillaire d'une vertèbre lombaire présente une trace de découpe. On ne peut pas exclure que cette cage thoracique appartienne à l'individu 13 (*cf. infra*).

Le crâne d'une jument âgée de 8 ans (individu 13b), situé au-dessus de l'ensemble précédent, n'appartient pas à l'individu 3 car il y a inadéquation totale entre les âges des deux individus.

Figure 10 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Cheval, individu 3.
[©M. Duplessis, Inrap]

L'individu 12

Niveau d'apparition : 3,20 m
Âge : 5 mois (d'après les dents)
Taille et sexe inconnus

Il s'agit d'un poulain de 5 mois reposant sur le flanc gauche, dont les membres antérieurs sont repliés sous le thorax et les membres postérieurs étirés dans le prolongement du corps (**figures 7, 11**). La tête était originellement posée sur la joue gauche, probablement sur un « coussin » en matière périssable ; elle a basculé vers l'arrière, entraînant la déconnexion de la colonne vertébrale et des mandibules (la mandibule droite est posée

Figure 11 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Cheval, individu 12.
[© M. Duplessis, Inrap]

sur la face jugale, le long du maxillaire) ou la tête n'a guère bougé et ce sont les mandibules qui ont glissé. Concernant les membres, on observe, pour la patte antérieure droite, que l'articulation entre la scapula et le proximal de l'humérus est rompue, que le radius est soigneusement replié le long de l'humérus si bien qu'il le touche et que le métacarpe est déconnecté du radius. La disposition du bas de la patte antérieure gauche diffère de celle de la patte antérieure droite par son extension totale qui amène les phalanges jusque sous le crâne du poulain.

Les côtes se sont affaissées les unes sur les autres, sans qu'aucun sédiment ne soit venu occuper le volume originel de la cage thoracique. Les articulations des côtes aux vertèbres sont strictes dans la plupart des cas. En raison de la fragilité de la ceinture postérieure, dont les centres acétabulaires ne sont pas soudés, mais aussi compte tenu de la position en extension des pattes postérieures, les têtes fémorales sont sorties de l'acétabulum. On remarque une « anomalie » anatomique au niveau de la patte postérieure gauche dont le fémur est totalement déconnecté du coxal et tibia.

De nombreuses traces de découpe ont été recensées sur les faces crâniales et médiales des diaphyses distales des radius mais aussi sur les faces latérales et médiales des distum des diaphyses distales des tibias. Ces traces correspondent au dépeçage de l'animal.

Les « individus » suivants, représentés par des ensembles d'ossements de squelettes partiels, se rattachent en fait aux précédents. Il s'agit de portions de membres de chevaux dispersées dans le comblement, dont l'appartenance aux principaux individus n'a pas été perçue au moment de la phase de terrain et reste à déterminer.

L'individu 11

Niveau d'apparition : environ 3 m
Âge : plus de 3,5 ans
Hauteur au garrot : 1,30 m

Un ensemble d'os notés « individu 11 sans connexion » (os très fragmentés lors la fouille) réunit la ceinture scapulaire ; l'humérus/radius/ulna/carpe droits est probablement rattachable à l'individu 3 et probablement à l'individu 13 à partir des critères morphologiques, de l'âge et de la taille (**figure 7**). On peut y adjoindre les éléments d'une patte antérieure gauche et la ceinture scapulaire issues de deux autres sacs originellement associés à l'individu 4/5/6, mais qui ne lui appartiennent pas. Une trace de découpe sur la diaphyse du radius gauche (à 7 cm sous le proximal en vue médiale) peut témoigner du dépeçage préalable de l'animal.

L'individu 13

Niveau d'apparition : environ 3 m
Âge : plus de 3,5 ans
Hauteur au garrot : 1,38 m

Un ensemble d'os notés « individu 13 » et un second lot noté « individu 2 ? » sur le terrain et renommé 13-2 réunit des éléments de pattes postérieures gauche et droite (tibias / talus / calcaneum / métatarses) aux surfaces osseuses altérées par rapport aux autres os (**figure 7**).

Tous ces éléments sont situés au-dessus de l'individu 2, soit à plus ou moins 3 m de profondeur. Les critères morphologiques, l'âge et la taille (*cf. supra*) incitent à attribuer ces os à l'individu 3. En l'absence d'observation de terrain, la différence de conservation des différents os – état des surfaces osseuses plus ou moins dégradées – il est impossible de proposer une conclusion définitive et fiable quant à l'origine de ces altérations. Une trace de découpe sur les crêtes tibiales est probablement le témoin du dépeçage préalable de l'animal.

Enfin, un atlas isolé appartient probablement à la colonne de l'individu 3.

L'individu 14

Cet ensemble réunit, en fait, quelques éléments épars de l'individu 4-5-6 sous la forme d'un tibia / fibula / calacaneum droits d'une part, et d'un métacarpe II droit attribuable à l'individu 3 (complété par 11 et 13) d'autre part. Une trace de découpe sous l'extrémité proximale du métacarpe peut témoigner du dépeçage préalable de l'animal.

Les dépôts des autres animaux

L'individu 15 : le chat sauvage (*Felis silvestris*)

Niveau d'apparition : 3,35 m

Le squelette repose sur le flanc gauche (**figure 12**). La partie postérieure de l'animal est en position anatomique avec les pattes repliées, en connexion plus ou moins stricte. On remarque le glissement de la fibula gauche vers le centre du thorax et la position surprenante du distal du tibia gauche sur la diaphyse du fémur droit alors qu'il devrait être

dessous. Les vertèbres lombaires sont en parfaite connexion. La partie avant de l'animal est complètement perturbée, des vertèbres thoraciques jusqu'au crâne. L'éclatement total de la cage thoracique a entraîné la dispersion des vertèbres thoraciques et des côtes, et a perturbé l'ensemble des connexions anatomiques entre les ceintures scapulaires, les humérus et les radius/ulnas. On remarque l'absence des métacarpes et des phalanges, dont le prélèvement éventuel avant la mise en terre n'est pas attesté par des traces de découpe. Le crâne repose sur le frontal et les mandibules sont soigneusement disposées l'une face à l'autre, à quelques centimètres de la tête.

Figure 12 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Chat sauvage, individu 15.
[© M. Duplessis, Inrap]

Les individus 8/9/10 : les lièvres (*Lepus europaeus*)

Ces trois individus (8/9/10) se présentent sous la forme d'amas d'ossements avec certaines parties en connexion anatomique stricte (**figure 13**).

Niveau d'apparition : 3 à 3,10 m

L'individu 8

Il s'agit d'un lièvre adulte complet.

L'individu 9

Il s'agit d'un lièvre adulte probablement complet ; en effet, il manque la tête et quelques vertèbres, mais il n'est pas impossible que ces absences soient à attribuer au caractère urgent de la fouille et aux conditions climatiques défavorables.

L'individu 10

Il s'agit d'un lièvre adulte dont seuls le bassin et les pattes postérieures ont été conservés : la question de l'absence d'une grande partie du squelette reste posée. Peut-on évoquer les mêmes raisons que celles concernant l'individu 9 ?

Figure 13 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ». Lièvre.
[© M. Duplessis, Inrap]

Les autres animaux

En dehors de ces mammifères, le silo a livré quelques os de batraciens, ceux d'un petit passereau et d'un petit rongeur.

L'organisation des dépôts de faune est complexe puisque quatre à cinq chevaux, un chat sauvage et trois lièvres ont été impliqués (**figure 14**). L'agencement des animaux n'est que partiellement compris : en effet, une partie des ossements n'a pu être réattribuée aux individus initiaux qu'en laboratoire. Ces lacunes, afférentes à la fouille, nous privent de la détection de gestes éventuels relatifs au déplacement et / ou au prélèvement de certaines parties. L'absence de certaines parties de squelette(s) est plus que probable mais des doutes subsistent, par exemple sur l'absence du fémur et du tibia de l'individu 11. Malgré ces limites à la compréhension, il s'agit d'un cas de dépôt complexe, au sein duquel les animaux prennent place suivant des processus qui s'inscrivent dans la durée. La décomposition des corps jusqu'à l'explosion de la cage thoracique, leur agencement et la sélection de certaines parties – peut-être prélevées à un moment « X » du processus d'installation – sont les témoignages incontestables d'une volonté de laisser le temps s'écouler entre chaque dépôt de corps et parfois de procéder à des manipulations : les cadavres ont été dépouillés dans la plupart des cas.

Référence individu	Âge	Sexe	Hauteur au garrot (en m)
Cheval 2	5,5 ans	mâle	1,40
Cheval 3	4/4,5 ans	inconnu	1,28
Cheval 4-5-6	> 9 ans	mâle	1,35 (de 1,31 à 1,39)
Cheval 11	> 3,5 ans	inconnu	1,30 (de 1,30 à 1,31)
Cheval 12	5 mois	inconnu	inconnu
Cheval 13	> 3,5 ans	inconnu	1,38 (de 1,34 à 1,42)
Cheval 13-2	8 ans	jument	inconnu

Figure 14 – Chilly-Mazarin (Essonne), « La Butte aux Bergers ».
Tableau de compilation des données sur les chevaux. [© G. Auxiette, Inrap]

LA GENÈSE DE CE DÉPÔT COMPLEXE

Les dépôts animaux sont apparus successivement dans le remplissage de la structure et sont tous isolés les uns des autres par des couches de sédiments intermédiaires qui scellent chacun d'entre eux à un stade avancé de leur décomposition. Il n'y a donc aucun contact entre les animaux déposés et le sédiment qui les recouvre : celui-ci peut tout aussi bien être intentionnel et adossé à un calendrier de gestes entraînant cette décomposition initiale en espace vide ou naturel, lié à tous les phénomènes connus provoquant les affaissements ou les ouvertures particulières de certaines articulations précédemment décrites.

De bas en haut et précédant l'installation du squelette humain, lui-même isolé et sans contact direct avec les animaux, on peut proposer la restitution suivante, faisant apparaître les dépôts de chevaux complets ou de portions de chevaux comme suit :

- le cheval 12, posé sur le flanc gauche, situé plus ou moins sous l'individu 4-5-6.
- le cheval 2, allongé sur le dos, dont la tête devait se trouver non loin du bassin de l'individu 4-5-6 et plus ou moins à proximité de l'individu 3 (11 et 13) ;
- les portions d'un cheval (individu 3), peut-être agencé dans un coffre ; cet animal a probablement été exposé préalablement à son ensevelissement qui a fait l'objet d'une sélection de quelques morceaux ;
- les parties du cheval 4-5-6. Il faut rappeler que dans l'état actuel de l'analyse, on ne peut pas conclure définitivement quant à l'appartenance ou non des deux groupes d'os au même animal.

À ce jour, on peut distinguer deux phénomènes. En premier lieu, une désarticulation du squelette préalable à l'enfouissement qui isole certains os avant leur dépôt. En second lieu, une mise en scène réelle et souterraine des animaux complets (pattes étirées ou déplacées, crâne ramené vers l'arrière ou encastré dans la cage thoracique) ou de parties sélectionnées, voire de certains os, avec éventuellement un ensevelissement différé.

Les témoignages de découpe, avec le prélèvement du cuir et des parties molles, permettent de mieux comprendre les désarticulations très prononcées au niveau des ceintures et des vertèbres.

Dans chaque cas, on observe les indices très nets d'une décomposition à l'air libre qui, avec les lois de la gravité, explique la plupart des déplacements. La présence de cônes d'éboulements est ici un fait supplémentaire qui permet d'expliquer la modification de certaines relations anatomiques. Certaines contraintes, observées sur l'ensemble des chevaux, témoignent probablement d'une certaine constriction.

Se pose dès lors la question de l'installation des chevaux au sein de la fosse. Ont-ils été descendus à l'aide de cordages, avec un dispositif de type chèvre ? En tout état de cause, à l'inverse des suppositions concernant le corps humain, il ne semble pas qu'ils aient été jetés du haut de l'ouverture du silo car leurs positions seraient alors plus anarchiques et aléatoires, sans agencement apparent. En parallèle, la présence des ensembles anatomiques isolés n'est pas anodine et semble témoigner en faveur de gestes particuliers pratiqués sur une partie des chevaux si l'on retient l'hypothèse de leur dislocation volontaire (cf. supra sur la difficuté à appareiller les parties anatomiques des différents lots).

Le geste ultime de fermeture et sans doute de condamnation du dépôt complexe est celui visant à sceller le corps humain, sitôt son installation sur une couche sédimentaire l'isolant des cadavres d'animaux enfouis au préalable.

INTERPRÉTATIONS

Cette structure, pour atypique qu'elle soit, n'est pas sans évoquer le cas assez « similaire », daté de 433-192 avant notre ère (Gif-9492 : 2 300 +/- 55 ans) associant, en deux séquences de dépôts, quatre chevaux, deux chiens et un grand adolescent, mis au jour à la confluence Seine-Yonne, à Varennes-sur-Seine « Le Marais de Villeroy » en Seine-et-Marne (MÉNIEL 2005). Ces dépôts dans une vaste fosse qui n'est pas une structure d'ensilage, plus complexes que ceux de Chilly-Mazarin, s'organisent davantage autour de la mise en scène de morceaux de chevaux que de bêtes entières. Des traces de découpe y ont été mises en évidence, principalement sur les os des pattes antérieures et postérieures. Tous les animaux ont été dépouillés, puis partiellement découpés avant d'être déposés dans la fosse.

L'animal, et surtout le cheval, dans les pratiques discordantes de l'âge du Fer

Le rôle précis de l'animal dans les rituels et plus spécifiquement dans ce type de dépôts de l'âge du Fer, et davantage encore pour la période du Hallstatt, est encore d'interprétation complexe (AUXIETTE 2013) : on peut toutefois observer qu'il est rarement installé seul, même si nombre d'entre eux ont probablement été ajoutés à l'inventaire des animaux issus de contextes détritiques ; on peut ainsi mentionner la récente mise au jour d'une vache entière dans un silo de Milly-la-Forêt daté du Hallstatt final (VIAND *et alii* 2008) ou l'assemblage unique des quatre membres d'un cheval dans un silo de Neuville-aux-Bois « La Grande Route » le long du tracé de l'A19 dans le Loiret (BAYLE, SALIN 2013).

Le plus souvent, l'intérêt porté à l'animal entier ou non, retrouvé dans ce type de structure, réside en ce qu'il semble « accompagner » (à moins que ce ne soit l'inverse ?) le corps d'un humain déposé simultanément ou successivement et que cette association attire davantage l'attention (AUXIETTE, MÉNIEL 2013). Dès lors, les exemples sont plus nombreux et souvent datés d'un large « second âge du Fer » qui rend d'autant plus surprenante la structure précoce de Chilly-Mazarin, attribuée à la toute fin du premier âge du Fer. On peut citer :

- le dépôt d'un cheval et d'une femme dans un silo à Wettolsheim « Ricoh » dans le Haut-Rhin (JEUNESSE, HEHRETSMANN 1988) ;
- les squelettes d'un cheval et de deux humains dans un silo de Nanteuil-sur-Aisne « Nepelier » dans l'Aisne (LAMBOT, MÉNIEL 2000, p. 125-132) ;
- les dépôts dits « de carcasses animales » (en l'occurrence du cheval, du bœuf, du chien, des caprinés, un mouton et des oiseaux) dans les silos de Bourges « Port Sec Sud », dans le Cher, dont l'un contenait également des restes humains (GERMINET, SALIN dans : AUGIER *et alii* 2012) ;
- le dépôt de deux hommes et d'un lièvre dans un silo à Chilly-Mazarin «la Butte aux Bergers IV (phase 2)» (BRUANT *et alii* 2013).

Au même titre, il convient de s'attarder sur le silo contemporain (st. A) de Puiseaux « Le Chemin de Paris » dans le Loiret accueillant, en quatre phases successives, trois humains entiers et deux chevaux, l'un complet et l'autre partiel (DEVILLIERS *et alii* 2006). Ici, une jument d'environ 24 mois a d'abord été déposée, laissée à l'air libre pour amorcer sa décomposition et permettre la reprise du crâne, puis deux adultes (une femme et un homme) l'ont rejoint avant que le tout soit scellé par une couche de sédiment. Sur ce remblai protecteur a ensuite été déposée, puis recouverte, une femme mature. C'est pour clôturer ce surprenant dépôt qu'ont été installées les portions d'une jument de treize ans, soit une partie de son crâne (occipital et mandibules), une colonne vertébrale probablement complète, la scapula droite et le bassin complet.

Ainsi certains animaux, et notamment le cheval, semblent jouer un rôle déterminant dans le fait religieux protohistorique, et la relation privilégiée « homme / cheval » paraît ici magnifiée dans cette association *post-mortem* que l'on retrouve rarement en contexte funéraire sauf pour la courte période des sépultures à char.

Au même titre que la seule dévolution funéraire de ces dépôts n'est plus à démontrer, il est difficile de suggérer que le défunt est ici « accompagné » de ses animaux familiers. Il ne semble pas s'instaurer de hiérarchisation dans la sélection et les chevaux, comme l'humain, bénéficient des mêmes intentions et modes de dépôt. Ici, et comme souvent, on peut seulement noter que le « lot » animal n'est pas au contact immédiat de l'humain et qu'un apport sédimentaire les sépare. Si les unités de lieu et d'action sont évidentes, l'unité de temps est plus discutable en ce sens qu'il est impossible d'estimer le temps réel et non archéologique qui a séparé l'introduction dans le silo des animaux et de l'humain. L'agencement global de cette structure ressemble à celle de l'organisation des dépôts de Wettolsheim « Ricoh », présentant une séparation matérielle très nette entre l'humain et l'animal (JEUNESSE, HEHRETSMANN 1988).

Humains et chevaux : pour une lecture de manipulations anthropiques similaires

On le comprend, une similarité de geste associe dans la mort et dans cette structure d'accueil qu'est le silo, les humains et les animaux. Un même vocabulaire peut même leur être affecté, que ce soit dépôt, reprise, prélèvement, cadavre entier ou partiel, os sec, décomposition et même pourriture !

Ces similitudes semblent indiquer, voire confirmer, qu'il n'y a pas de hiérarchisation lisible dans l'articulation de ces dépôts, de façon assez évidente quand les cadavres sont entiers, de façon plus subtile quand un seul os humain accompagne un animal entier, ou quand un fragment d'animal est associé à un cadavre humain.

Au même titre que la démonstration a été faite pour les humains (DELATTRE 2013), on observe dans le cas des dépôts mixtes des agencements simultanés (une jument et deux humains sur un même niveau à Puiseaux) ou des installations différées, comme à Chilly-Mazarin. Et dans ce cas, on ne peut estimer le laps de temps isolant les deux gestes, supposant l'existence de calendrier et d'anticipation codifiée des gestes. La même intention semble manifeste dans la lecture des successions de dépôts animaux et humains qui scandent les silos de Bourges « Port Sec Sud » où les différentes phases sont scellées par des niveaux d'effondrement de parois et de remblaiements volontaires et associent, pour certaines, un ou plusieurs squelettes humains et des portions de cadavres animaux plus ou moins complets (GERMINET, SALIN, dans : COLLECTIF 2012, p. 107).

Ces superpositions ne sont pas aléatoires puisqu'elles concernent un même lieu d'accueil et recouvrent une même intention, l'humain s'associant à l'animal sans prépondérance apparente de l'un sur l'autre. La seule et déterminante différence est que la mise à mort de l'animal et sa découpe sont régulièrement attestées. Encore que pour certains d'entre eux, comme dans le cas de l'un des chiens de Bourges, « en l'absence de trace de découpe

ou de coups sur le squelette, il est difficile de dire si l'animal a été mis à mort – un égorgement est possible sur un chien et ne porte pas forcément atteinte aux os » (GERMINET, SALIN dans : AUGIER *et alii* 2012).

Quoi qu'il en soit, la mise au jour d'animaux et d'humains en silos interpelle quant aux raisons intrinsèques de leur mort. Le « sacrifice » des animaux est parfois démontrable (on peut citer la perforation du crâne d'un bovin du silo 18 de Rosheim « Mittelweg » dans le Bas-Rhin qui renseigne sur les conditions d'abattage avec une mise en scène rituelle mais qui ne « présente pas de finalité pratique évidente » (JEUNESSE *et alii* 1993, p. 143). Il reste toutefois tendancieux de proposer les mêmes pratiques pour l'humain, quand bien même la lecture « barbare » et sanguinolente du dépôt en silo reposait sur l'accréditation d'un postulat communément adopté : l'existence du sacrifice humain chez les Gaulois et plus généralement dans l'ensemble du monde celtique (BRUNAUX 2009). Cette pratique est encore archéologiquement indémontrable, la mise à mort intentionnelle de certains individus du groupe ayant pu s'opérer par d'indécelables empoisonnements, égorgements ou strangulations ! En tout état de cause, et à l'inverse de ce qui est proposé aux archéozoologues sur les squelettes animaux, les communautés ont peut-être eu recours à l'offrande humaine pour apaiser ou remercier les dieux, mais le sacrifice violent et préalable ne semble pas avoir été envisagé comme une pratique religieuse habituelle, récurrente et codifiée (JOHANSSON 2010).

Comme le suggèrent le geste précoce observé à Chilly-Mazarin et la mise au jour de structures laténiennes ou plus anciennes présentant des assemblages alliant humains et animaux assez semblables, il apparaît que les manipulations intermédiaires, pouvant se succéder entre le dépôt d'un sujet entier ou fragmenté et son recouvrement par du sédiment, sont assez identiques dans l'intention : prélèvement de fragment ou d'os sec, agencement dans un coffrage aux effets de parois encore lisibles, regroupement de tout ou partie du corps, décomposition en espace vide...

Seuls subsistent des points divergents pourtant essentiels, distinguant l'animal de l'humain issus des silos et qui tiennent aux modalités mêmes de la mort du sujet (naturelle ou mise à mort intentionnelle ?) et à l'éventualité de sa consommation préalable !

L'étude de la structure 27 de Chilly-Mazarin démontre avec pertinence combien sont riches et plurielles ces pratiques que l'on peut désormais adosser à l'univers rituel celtique et qui inscrivent l'humain et l'animal au cœur de faits spirituels s'exerçant dans la sphère domestique. Si le cadavre entier, fragmenté, frais ou pourrissant, qu'il soit animal choisi (souvent le cheval) ou humain sélectionné, se transforme en offrande, support d'une intercession à destination souterraine et vraisemblablement associée aux grains et à leur conservation, il faudra considérer d'une façon encore plus attentive d'éventuelles traces de découpe et / ou les indices d'une possible consommation humaine pour envisager une concordance parfaite entre l'homme et le cheval, inextricablement mêlés dans un rituel dont la perception commence tout juste à émerger.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUGIER L., BUCHENSCHUTZ O., DURAND R., FILIPPINI A., GERMINET D., MAÇON P., PAULY S., PESCHER B., RALSTON I., ROURE R., SALIN M., TICHIT A., VANNIÈRE B. (2012) - *Un complexe princier de l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port Sec sud à Bourges (Cher)*, volume 1, analyse des structures et du mobilier. Éditions de Bourges Plus, Service d'archéologie préventive, Tours, FERACF, 232 p. (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 41 ; Monographie Bituriga, 2012-1).

AUXIETTE G. (2013) - Évolution des dépôts du Néolithique à l'Antiquité tardive en contexte non funéraire : un premier état des lieux, dans : AUXIETTE G., MÉNIEL P. (éd.), *Les dépôts d'animaux en France, de la fouille à l'interprétation*, Actes de la table ronde de Bibracte (octobre 2012), Éditions Monique Mergoil, p. 167-176 (Collection Archéologie des plantes et des animaux, 4).

AUXIETTE G., MÉNIEL P. (dir.) (2013) - *Les dépôts d'animaux en France, de la fouille à l'interprétation*, Actes de la table-ronde de Bibracte (octobre 2012), Éditions Monique Mergoil, 286 p. (Collection Archéologie des plantes et des animaux, 4).

BARDEL D. (2012) - *Société, économie et territoires à l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France. Analyse des corpus céramiques des habitats du Hallstatt D-La Tène A (VIIème-Vème siècles avant J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 2 vol., 1425 p.

BARONE R. (1976) - *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, tome 1 : Ostéologie, Paris, Éditions Vigot, 428 p.

BAYLE G., SALIN M. (2013) - Les dépôts particuliers d'équidés à l'âge du Fer en région centre, dans : AUXIETTE G., MENIEL P. (éd.), Les dépôts d'animaux en France, de la fouille à l'interprétation, Actes de la table-ronde de Bibracte (octobre 2012), Éditions Monique Mergoil, p. 201-208 (Collection Archéologie des plantes et des animaux, 4).

BRUANT J., BAYLE G., CAMMAS C., LAWRENCE-DUBOVAC P. (2013) - Deux exemples de fosses énigmatiques avec dépôt associé à Chilly-Mazarin (Essonne) « la Butte-au-Bergers IV » (phase 2), dans : ACHARD-COROMPT N., RIQUIER V. (dir), *Chasse, culte ou artisanat ? Les fosses « à profil en Y-V-W ». Structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des Métaux en France et alentour*, Actes de la table-ronde de Châlons-en-Champagne, novembre 2010, Revue archéologique de l'Est, supplément 33, p. 135-147.

BRUNAUX J.-L. (2005) - Sacrifices humains chez les gaulois. Réalités du sacrifice, réalités archéologiques, dans : ALBERT J.-P., MIDANT-REYNES B. (éd.), *Le sacrifice humain en Égypte ancienne et ailleurs*, Paris, Éditions Soleb, Collège de France, Études d'égyptologie, 6, p. 256-273.

CORNEVIN C., LESBRE F. X. (1894) - *Traité de l'âge des animaux domestiques d'après les dents et les productions épidermiques*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 462 p.

DELATTRE V. (2010) - Les dépôts en silos laténiens : une pratique cultuelle ? Dépôts atypiques et manipulations de corps au second âge du Fer : l'exemple de la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne), dans : BARAY L., BOULESTIN B. (dir.), *Morts anormaux et sépultures bizarres, les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, Actes de la IIe table ronde interdisciplinaire « Morts anormaux et sépultures bizarres : questions d'interprétation en archéologie funéraire », 29 mars-1er avril 2006, Sens, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, p. 113-126 (Collections Art, Archéologie et Patrimoine).

DELATTRE V. (2013) - Sacrifices et dépôts composites au second âge du Fer dans le Bassin parisien : quand le défunt échappe à la nécropole et devient offrande, dans : KRAUSZ S., COLIN S. A., GRUEL K., RALSTON I., DECHEZLEPRÊTRE T. (dir.), *L'Âge du Fer en Europe, Mélanges offerts à Olivier Buchenschutz*, Ausonius, Bordeaux, p. 481-499 (Collection Mémoires, 32).

GERMINET D., SALIN M. (2012) - « La faune du quartier de Port-Sec », dans : AUGIER L., BUCHENSCHUTZ O., DURAND R., FILIPPINI A., GERMINET D., MAÇON P., PAULY S., PESCHER B., RALSTON I., ROURE R., SALIN M., TICHIT A., VANNIÈRE B., *Un complexe princier de l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port-Sec sud à Bourges (Cher),* volume 1, analyse des structures et du mobilier, Éditions de Bourges Plus, Service d'archéologie préventive, Tours, FERACF, p. 71-109 (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 41 ; Monographie Bituriga, 2012-1).

GRANSAR F., AUXIETTE G., DESENNE S., HENON B., MALRAIN F., MATTERNE V., PINARD E. (2007) - Expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique au Ier millénaire avant notre ère dans le nord de la France, dans : BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIXe colloque de l'AFEAF, mai 2005, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 549-564.

JEUNESSE C., HEHRETSMANN M. (1988) - La jeune femme, le cheval et le silo : une tombe de La Tène ancienne sur le site de Wettolsheim, Ricoh (Haut-Rhin), *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, 31, p. 45-54.

JEUNESSE C., MÉNIEL P., RÖDER B. (1994) - L'habitat La Tène ancienne de Rosheim, Mittelweg (Bas-Rhin), fouilles 1992, *Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, 1.

JOHANSSON P. (2005) - Le spectacle de la mort sacrificielle chez les Aztèques, dans : ALBERT J.-P., MIDANT-REYNES B. (éd.), *Le sacrifice humain en Egypte ancienne et ailleurs*, Paris, Éditions Soleb, Collège de France, Études d'égyptologie, 6, p. 234-247.

LAMBOT B., MÉNIEL P. (2000) - Le centre communautaire et cultuel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional, dans : VERGER S. (éd.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen ; étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, p. 7-139 (Collection de l'École française de Rome, 276).

MASSET C. (1982) - *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 301 p.

SCHMITT A. (2005) - Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 17 (1-2), p. 89-101.

VIAND A., AUXIETTE G., BARDEL D. (2008) - L'habitat hallstattien de Milly-la-Forêt « le Bois Rond » (Essonne), *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, p. 133-168.

Mathieu DUPLESSIS (†)
Inrap CIF

Valérie DELATTRE
Inrap CIF, UMR 6298 ARTeHIS
Université de Bourgogne
valerie.delattre@inrap.fr

Ginette AUXIETTE
Inrap NP, UMR 8215 Trajectoires
De la sédentarisation à l'État
ginette.auxiette@inrap.fr

Pour citer cet article

DUPLESSIS M. (†), DELATTRE V., AUXIETTE G., 2013 - Un dépôt composite et atypique d'un humain et d'animaux, le silo 27 (Hallstatt final / La Tène ancienne) de « la Butte aux Bergers » à Chilly-Mazarin (Essonne), *RAIF*, 6, p. 31-54.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 6 – 2013

Table des matières

5 Pierre BODU *avec la collaboration de* Fabrice RIGAULT
LE GISEMENT MAGDALÉNIEN DE LUMIGNY (SEINE-ET-MARNE)
nouveau regard sur une série lithique d'importance

31 Mathieu DUPLESSIS (†), Valérie DELATTRE, Ginette AUXIETTE
UN DÉPÔT COMPOSITE ET ATYPIQUE D'UN HUMAIN ET D'ANIMAUX
le silo 27 (Hallstatt final/La Tène ancienne) de « la Butte aux Bergers » à Chilly-Mazarin (Essonne)

55 Blandine LECOMTE-SCHMITT
CADRES DE PUITS ET PUITS BOISÉS
l'utilisation du bois dans la construction des puits d'Île-de-France,
de la période gauloise à l'Époque moderne. Données xylologiques

75 Jean-Gabriel PARIAT, Aurélien LEFEUVRE, Vanessa MARET
LE « ROND-POINT DE LA FAUCONNIÈRE » À GONESSE (VAL-D'OISE)
un nouvel ensemble funéraire du début du IIIe siècle av. J.-C. dans le nord-est francilien

109 Benjamin VAN DEN BOSSCHE
UNE OCCUPATION DE LA FIN DU PREMIER ÂGE DU FER EN BORDURE DE SEINE
le site des « Herbages » aux Mureaux (Yvelines)

131 Jean-Claude LE BLAY
PREMIERS ÉLÉMENTS DE VIE QUOTIDIENNE
AU SEIN DU *CASTRUM* DE MELUN (SEINE-ET-MARNE) AU Ve SIÈCLE
l'apport des restes osseux animaux

161 Cyrille LE FORESTIER
LES CHAUSSURES GALLO-ROMAINES EN ÎLE-DE-FRANCE
approche archéo-anthropologique

185 Isabelle ABADIE, *avec la collaboration de* François GENTILI
et la participation de Bruno BOULESTIN, Philippe CHARLIER et Jean-Hervé YVINEC
TRACES D'INTERVENTIONS ANTHROPIQUES SUR DES RESTES OSSEUX HUMAINS
DÉPOSÉS DANS UN SILO DU HAUT MOYEN ÂGE
site de « La Confiserie », Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)

223 François RENEL
UN EXEMPLE DE MISE EN VALEUR DU POTENTIEL HYDRAULIQUE
D'UN VALLON AU COURS DES PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE
la « Zac Pépinière », Tigery (Essonne)

245 Sylvie ROBIN, Jean-Pierre GÉLY
MÉTHODE D'ÉTUDE DES ANCIENNES CARRIÈRES ET DE LEUR AMÉNAGEMENT URBAIN
l'exemple de Passy (maison de Balzac, 16e arrondissement de Paris)

265 Luz Mercedes MAYA-PION
UNE EXPÉRIENCE DE GESTION DU MOBILIER À L'INRAP EN ÎLE-DE-FRANCE

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 20 €